Document sollicité

PERMIS DE CONDUIRE - Mention additionnelle catégorie « B 96 » pour conduire un ensemble > à 3 500 kg ne dépassant pas 4 250 kg (autre que cat. BE)

Situation du demandeur

- 1) Vous êtes titulaire d'un permis de conduire de catégorie « B »
- 2) Vous avez suivi une formation spécifique de 7 heures en auto-école (l'attestation de donne pas droit à conduire)
- 3) Vous souhaitez obtenir un permis de conduire comportant la mention additionnelle 96

Piè	ces	à	fοι	ırnir

☐ la photocopie de l'attestation de suivi de formation de 7 heures comportant le cachet de l'organisme de formation ;
☐ La copie du permis de conduire. L'usager ne doit SURTOUT pas se déssaisir de son permis original. Il devra venir l'échanger contre le nouveau permis.
☐ le formulaire CERFA 02 renseigné (cocher la case « B » + la case « formations complémentaires » et accompagné d'1 photo d'identité récente
□ Le CERFA 06 pour l'édition du nouveau permis accompagné d'1 photo + d'1 justificati d'identité + d'1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (voir au dos) ;

Procédure

Transmettre les documents soit

- à la préfecture de Seine-et-Marne à Melun pour les arrondissements de Melun,
 Fontainebleau et Provins
- à la sous-préfecture de Meaux pour les arrondissements de Meaux et Torcy

Disponibilité du nouveau permis.

- L'usager doit venir en préfecture échanger son ancien permis contre le nouveau
- Il peut se renseigner sur permisdeconduire.gouv.fr ou au 0810 901 041 pour savoir où en est la fabrication de son permis. Il peut être prévenu par SMS ou courrier électronique.
- L'usager peut connaître les délais de traitement en préfecture en se rendant sur le site internet de la préfecture, rubrique démarches administratives, permis de conduire

Date de mise à jour	Service émetteur
AVRIL 2015	DCR - bureau de la circulation –
	permis de conduire 77010 MELUN CEDEX

LES PIECES JUSTIFICATIVES D'IDENTITE ET DE DOMICILE

IDENTITE DOMICILE En cours de validité ou périmés depuis - Facture datant de moins de 3 moins de gaz, moins de deux ans : d'électricité, d'eau ou de téléphone. Privilégier la facture d etéléphone portable au nom du demandeur Carte nationale d'identité française. Passeport français. Carte nationale d'identité ou passeport - Titre de propriété. délivré par l'administration compétente de l'Etat membre de l'Union européenne - Quittance de loyer de moinsde 3 mois. ou de l'Espace économique européen - Dernier avis d'imposition ou de nondont le titulaire possède la nationalité. La carte de séjour temporaire. imposition. La carte de résident. Le certificat de résidence algérien ⇒ En cas d'hébergement chez un La carte nationale d'identité ou le particulier ou chez les parents, passeport suisse. fournir en plus : manuscrite lettre certifiant que le En cours de validité : demandeur est hébergé depuis plus de 3 mois. Copie de Carte de séjour. la pièce d'identité de Titre de séjour spécial délivré par le l'hébergeant. Justificatif de domicile de l'hébergeant. ministère des affaires étrangères. Visa long séjour valant titre de séjour validé par l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration). Récépissé de demande renouvellement d'un des titres de séjours listés ci-dessus. Récépissé de demande d'asile renouvelé depuis une durée d'au moins un an et autorisant son titulaire à travailler. Récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale remis à l'étranger auguel l'OFPRA ou la CNDA a octroyé le statut de réfugié, d'apatride ou

le bénéfice de la protection subsidiaire.